

# «Ensemble on va aller en Russie...»

Page 23

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4010 - Mercredi 2 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Marché hebdomadaire d'Akbou

### Un présumé voleur lynché par des citoyens

Page 24



62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération

## Grine : «Le message de Novembre ne doit pas être confiné dans les musées»

Page 2

### On reprend le même et on recommence

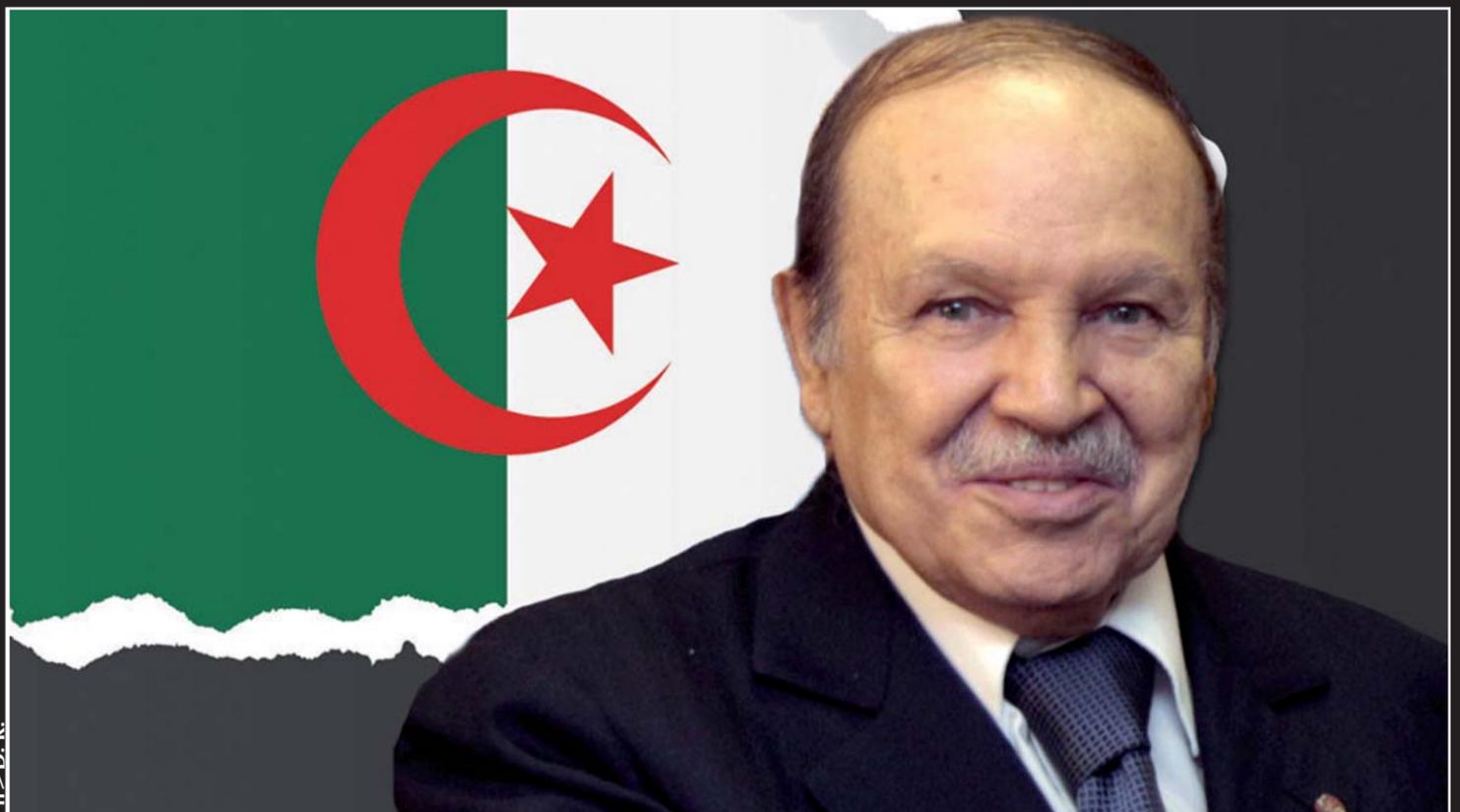
Par Mohamed Habili

**L**es mêmes pays responsables de la crise libyenne se sont réunis à Londres, il y a deux jours, en présence d'une délégation libyenne conduite par le Chef du gouvernement dit d'entente nationale, Fayaz Serraj, dont c'est la première apparition après la tentative manquée de coup d'Etat contre lui à Tripoli, aux fins de se concerter une fois de plus sur ce qu'il y a lieu d'entreprendre pour sortir le pays d'une impasse vieille maintenant de plusieurs années. Encore faut-il préciser que dans la situation tout à fait singulière dans laquelle se trouve la Libye depuis 2011, les mots usuels n'ont pas la même signification qu'ils peuvent revêtir dans des cas en apparence similaires. C'est ainsi qu'il n'est pas tout à fait exact de dire en l'occurrence que le coup d'Etat a manqué. Et pour cause, celui dont il s'agit n'a pas échoué. Pour échouer, en effet, la première condition est que le gouvernement qui en est l'objet existe vraiment, et que son principal attribut, son autorité sur le pays, ou à tout le moins sur une partie de celui-ci, ne soit pas toute théorique. On admettra que c'est loin d'être le cas s'agissant du gouvernement de Serraj, dont le siège n'est même plus à Tripoli depuis disons, la tentative de coup d'Etat. Celui-ci a échoué parce que pour l'heure en Libye, pour tout gouvernement, il n'existe qu'une fiction de gouvernement. Or il n'est pas possible de renverser une fiction.

Suite en page 3

## A l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> novembre 1954

# Le message de Bouteflika réactive l'esprit de novembre



Dans son message à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> novembre 1954, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, expose un bilan positif de ses mandats et un succès des réformes, met en garde contre les discours «populistes et électoralistes», appelle à la vigilance collective et à un «front intérieur solide» et aborde enfin le défi du développement économique et social qui doit être «poursuivi et intensifié».

Page 3

Mesures fiscales prévues par le projet de loi de finances 2017

## Pas d'impact sur les prix de «certains produits»

Page 2

Patrimoine

## Des centaines de visiteurs à la «nuit blanche du bastion 23»

Page 13

62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération

# Grine : «Le message de Novembre ne doit pas être confiné dans les musées»

■ La célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale était une occasion pour le ministre de la Communication, Hamid Grine, d'affirmer que le message de Novembre «ne doit pas être confiné dans les musées», insistant sur la nécessité d'inculquer l'esprit de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 aux nouvelles générations.



Par Nacera Chennafi

Le ministre de la Communication qui s'exprimait lors de l'ouverture de la journée d'étude sur le 1<sup>er</sup> Novembre 1954, organisée par la Chaîne III de la Radio algérienne, a estimé que le programme spécial et non-stop qu'émet la Radio algérienne, depuis lundi, et à travers toutes les stations, va permettre, «sans doute, aux jeunes algériens de s'imprégner de l'esprit du message de Novembre 1954». Le ministre a mis en évidence le rôle que joue la Radio algérienne dans la préservation de l'esprit de Novembre auprès des Algériens. D'autre part, Grine était aussi présent à l'Ecole supérieure du journalisme dans le cadre de cycles de formation initiés par son département. Cette fois-ci le thème choisit était

«Déontologie de l'information, éléments de dysfonctionnement et moyens de protection», exposé par le doyen de la faculté des sciences de l'information et de la communication à l'Université Constantine 3, Fodhil Deliou à la salle des conférences baptisée récemment du nom du défunt Noureddine Naït-Mazi sur décision du président de la République. Dans une brève intervention avant le début de la conférence, le ministre s'est montré optimiste quant à l'aboutissement d'une manière «graduelle» des cycles de formation destinés aux journalistes et au grand public. «On me pose souvent des questions sur les objectifs assignés à ces cycles de formation. Aujourd'hui, je peux répondre en disant que si un seul journaliste, ou un seul citoyen arrive à en tirer profit, c'est déjà un acquis considérable. Il pourra



à son tour insuffler de façon graduelle l'esprit de professionnalisme à d'autres confrères et par conséquent à la société toute entière», dira Grine. Selon lui, ces cycles de formation «tendent à ancrer davantage» le professionnalisme chez les journalistes et avoir ainsi «un impact sur l'information véhiculée par les différents médias», laquelle sera «crédible, juste et vérifiée». Pour le ministre, le citoyen peut aujourd'hui faire la différence entre l'information vérifiée et celle qui ne l'est pas en se tenant loin de la «diffamation et l'injure». Dans ce contexte, le ministre a reconnu que la majorité des journalistes sont des professionnels tout en saluant la corporation.

## «L'autorité de régulation de l'audiovisuel fait son travail»

En outre, en marge de cette conférence – formation, le ministre a été interpellé sur la situation des chaînes de télévision privée. A ce propos, Grine dira au sujet des mises en demeure adressées à des chaînes de télévision en vue de se mettre en conformité avec le nouveau cahier des charges, que «l'Autorité de régulation de l'audiovisuel fait son travail». Le ministre ne donne pas de détails sur les délais et le nombre de chaînes qui ont présenté leur dossier de conformité avec la loi algérienne. Ces chaînes ont

constitué un vrai casse-tête pour le gouvernement à cause des dérapages constatés mais depuis l'installation et la nomination des membres de l'autorité de régulation, celle-ci semble prendre les choses en main en suivant de près ces chaînes de télévision privées sachant qu'uniquement cinq d'entre elles ont des bureaux agréés. Il est à noter que dans son exposé, M. Deliou est revenu sur les différents éléments de dysfonctionnement déontologique de l'information. A ce propos, il a cité la violence verbale, l'exploitation de la passivité du public et du vedettariat dans les médias, l'indécence, la prudence médiatique, la manipulation par les médias, l'instrumentalisation politique, l'atteinte à la vie privée, l'autorégulation publicitaire, le ciblage de l'enfant et la femme par la publicité. Dans ce cadre, le professeur a cité le cas de traitement du phénomène du kidnapping des enfants que ce soit par la presse écrite ou l'audiovisuel. Selon M. Delliou, il y a un «manque flagrant de professionnalisme» et parle même de «dépassements». Comme moyens de protection, le conférencier évoque la création d'un conseil national d'éthique et de déontologie et des conseils régionaux, la mise en place d'un audit déontologique et autres. S'agissant de la situation difficile dans laquelle se retrouve la presse écrite, il suggère le recours à une législation, une aide permanente bien réglementée afin de la protéger de l'émergence de la presse électronique. N. C.

## Mesures fiscales prévues par le projet de loi de finances 2017

### Pas d'impact sur les prix de «certains produits»

Le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017) prévoit dans son volet inhérent aux impôts, l'accès des entreprises et opérateurs de certains secteurs d'activité à de nouvelles mesures favorisant la stabilité des prix de certains produits et services, a indiqué, lundi dernier, à Alger, le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouya. A cet effet, lors d'une réunion avec la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée au débat des dispositions fiscales prévues dans le PLF 2017, ce dernier a souligné qu'«il s'agit du droit de récupération de la TVA pour les marchandises et services afin d'épargner aux sociétés et commerçants des charges supplémentaires, découlant de la non-application de la TVA imposée à leurs activités, étant bénéficiaires d'une exonération». A ce propos, et toujours dans la même perspective, M. Raouya n'a pas manqué de rappeler avec précision que «selon la législation en

vigueur, certaines sociétés et commerçants ne sont pas en droit de récupérer la valeur financière des charges payées, du fait que la définition des prix des marchandises et services assurés par certaines sociétés obéit à un règlement spécifique», a-t-il ajouté. Ainsi, selon lui, par ce nouveau mode de gestion budgétaire qui permet juste la taxation de quelques transactions commerciales et financières spécifiques, à l'instar des taxes imposées aux opérations de vente et de location de logements, les commerçants ne seront pas pénalisés mais plutôt le contraire. Puisque d'après ses explications, les nouvelles mesures visent l'amélioration des recettes de la fiscalité ordinaire, et ce, dans une conjoncture économique particulière marquée par la chute des prix du pétrole, a indiqué le même responsable. La bonne nouvelle c'est qu'il n'y n'aurait pas d'incidence directe sur les citoyens à moyen revenu. C'est dire que dans un contexte économique, très sensible, mar-

qué de plus en plus par la crise où les rentes pétrolières ne suffisent plus à sécuriser les caisses de l'Etat, le gouvernement, tente par tous les moyens à sa disposition, de maintenir la stabilité sur le pouvoir d'achat des citoyens. Sur ce sujet d'ailleurs, l'Etat poursuivra sa politique de subvention, notamment pour ce qui est des produits de large consommation, à l'exemple de la poudre de lait, et les médicaments, etc. Une politique d'aide et de solidarité au profit des catégories démunies que le gouvernement a toujours pratiquée. Quoique d'un point de vue réaliste, reste à trouver le moyens efficaces de maintenir l'équilibre financier de l'Etat. Rappelons que celui-ci est de plus en plus rattrapé par les secousses de la crise. Par ailleurs, parmi les autres facilitations à mettre en application, suite à leur nécessité d'obtenir plus de flexibilité fiscale, la direction générale des impôts œuvre à lever graduellement les impôts appliqués aux produits tabagiques dans

le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière de lutte contre le tabac, au titre de l'accord-cadre avec l'OMS. En outre, il est à noter à ce propos, que les députés ont appelé à différencier la valeur des taxes, concernant l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et les autres types de carburants comme l'essence ou le mazout. Une mesure ayant pour but d'encourager le citoyen à utiliser le biocarburant. Ils ont souligné la nécessité de distinguer les impôts appliqués aux véhicules touristiques, utilitaires et ceux d'utilité publique, à l'instar des transports des voyageurs et de marchandises. Le président de la commission financière de l'APN, Mahdjoub Beda, a qualifié l'augmentation des impôts de «raisonnable», au regard de celles appliquées à l'échelle mondiale, et en sus des subventions accordées par l'Etat dans divers domaines d'activité économique et des mesures incitatives destinées aux investisseurs.

À l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> novembre 1954

# Le message de Bouteflika réactive l'esprit de novembre

■ Dans son message à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> novembre 1954, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, expose un bilan positif de ses mandats et un succès des réformes, met en garde contre les discours «populistes et électoralistes», appelle à la vigilance collective et à un «front intérieur solide» et aborde enfin le défi du développement économique et social qui doit être «poursuivi et intensifié».

Par Louiza Ait Ramdane

Sur ce chapitre de la Révolution, le président de la République a, en effet, appelé dans son discours adressé au peuple à l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre, au devoir de perpétuer le souvenir de la lutte pour l'indépendance dans la mémoire collective, «non pas pour cultiver la haine mais pour que nul n'oublie le prix payé par le peuple algérien afin de vivre libre et indépendant».

Tout en énumérant les lourds sacrifices consentis par le peuple dans sa quête de l'indépendance, il renouvelle sa confiance à l'Armée nationale «pour préserver l'intégrité du territoire et éradiquer les résidus du terrorisme de son sol». «L'Algérie sait pouvoir compter sur le potentiel et l'expérience de ses corps de sécurité, pour préserver l'intégrité du territoire et éradiquer les résidus du terrorisme de son sol», souligne-t-il.

Cependant, le président de la République s'est attardé sur trois autres axes : la sécurité du pays, le développement économique et social et la stabilité politique. Selon lui, la conjoncture économique et géopolitique extérieure requiert un front intérieur solide.

Il en appelle à l'appui des citoyens, à l'armée et aux autres corps de sécurité dans la lutte contre le trafic d'armes et de drogues, qui a atteint, estime le Président, «un seuil dangereux dans notre région». «La sécurité du pays, la destruction du terrorisme, le recul des fléaux criminels et même la sécurité publique, sont autant de causes qui nécessitent, également, la vigilance collective, à laquelle j'appelle chaque citoyen et chaque citoyenne», a-t-il ajouté.

Dans le même sillage, il a relevé que «le terrorisme est un fléau en expansion dans le monde et dans notre voisinage». «Notre Armée et nos corps de sécurité doivent donc pouvoir compter sur l'appui des citoyens et sur le développement de l'esprit civique dans toutes nos contrées», a ajouté le chef de l'Etat.

## La Constitution révisée a conforté les règles de la démocratie pluraliste

Sur le plan politique, le Président incite les citoyens à faire preuve de «discernement face aux discours populistes et électoralistes», considérant que la Constitution révisée au début de l'année a conforté les règles

de la démocratie et renforcé la place et les droits de l'opposition. «La Constitution révisée au début de cette année a conforté les règles de la démocratie pluraliste, renforcé la place et les droits de l'opposition, y compris à l'intérieur du Parlement, et enrichi notre système électoral avec de nouvelles garanties de transparence et d'impartialité», affirme le chef de l'Etat.

## Engagement à concrétiser les nouvelles garanties de transparence

La Président Bouteflika promet la transparence des prochaines élections législatives et locales tout en appelant les formations politiques à préserver la stabilité qu'il aurait instaurée à travers les lois et instances censées les régir. Le Président s'est engagé à «veiller à la concrétisation et au respect» des nouvelles garanties de transparence édictées par la Constitution, «de sorte que la démocratie accomplisse de nouvelles avancées dans notre pays, que notre peuple s'investisse plus dans le choix de ses représentants, et que les Assemblées qui en résulteront, au niveau national et local, puissent concourir davantage au succès des réformes». «C'est dans ce contexte que nous nous dirigeons vers la tenue d'élections législatives, puis locales, l'année prochaine, dans le cadre d'un code électoral récemment mis à jour pour prendre en compte les nouvelles garanties de transparence édictées par la Constitution», a encore relevé le Président Bouteflika. Il précise qu'«en même temps, la mise en place de la Haute instance indépendante de surveillance des élections a été engagée afin que cette institution soit opérationnelle avant les prochaines élections législatives». «Je veillerai à la concrétisation et au respect de tous ces nouveaux acquis, de sorte que la démocratie accomplisse de nouvelles avancées dans notre pays, que notre peuple s'investisse plus dans le choix de ses représentants, et que les Assemblées qui en résulteront, au niveau national et local, puissent concourir davantage au succès des réformes et du développement à tous les niveaux», affirme le chef de l'Etat en sa qualité de garant de la Constitution. «J'appelle donc toutes nos formations politiques à concourir à la préservation de cette stabilité. C'est là une obligation pour chacun, envers le peuple source de la



PH/DR

démocratie, et envers la patrie unique pour tous», a-t-il conclu.

## Le redressement de la situation économique et financière est «à notre portée»

Le Président Bouteflika a tenu ensuite un bilan élogieux de ses mandats dans les domaines économique et social. Il évoque à cet effet, le recul du chômage et l'amélioration des conditions de vie de larges couches de la population. Des centaines de milliards de dollars de revenus pétroliers ont été mobilisés, notamment pour la construction des écoles, des universités, des hôpitaux, des logements, des amenées d'énergie et d'eau courante, ainsi que dans les infrastructures de base, rappelle-t-il. Cette dynamique, a renchéri le chef de l'Etat, «a concouru aussi au recul du chômage et à l'amélioration des conditions de vie de larges couches de la population». De plus, a-t-il relevé, «ces réalisations, même si elles demeurent insuffisantes au regard de l'importance des besoins, sont une affirmation palpable de l'attachement de l'Etat à la justice sociale et à la solidarité nationale». Même si le chef de l'Etat, reconnaît que depuis deux années, une brutale détérioration de ses revenus, comme c'est le cas des autres pays producteurs de pétrole, il affirme, néanmoins, que le redressement de la situation économique et financière est «à notre portée», tout en appelant à une mobilisation nationale pour «partager l'effort» face aux difficultés financières, selon lui, conjoncturelles. «Le nouveau modèle de

croissance adopté récemment permettra une mise en valeur plus intense de nos riches potentialités pour bâtir une économie plus diversifiée, capable de répondre aux besoins de notre jeunesse en emplois, et à même de pérenniser nos options sociales», assure le président Bouteflika. A ce propos, il fera valoir qu'«il nous appartient donc d'accélérer et d'approfondir nos réformes pour la modernisation de la gouvernance, la dynamisation de l'investissement, et pour une efficacité accrue de la dépense publique, des domaines parmi d'autres, où nous enregistrons, chaque jour déjà, des progrès prometteurs». Tout en exprimant sa conviction que l'Algérie dispose des «atouts nécessaires» pour poursuivre son développement socio-économique, le chef de l'Etat s'est également dit confiant en les capacités des Algériens et des Algériennes à relever les défis. «Vous êtes un peuple respecté et admiré dans le monde pour sa capacité à résister et à relever les défis, et vous en avez administré la preuve à maintes reprises», affirme-t-il. Ces défis exigent, pour être relevés, un «effort soutenu» et un «front intérieur solide» pour faire face aux «aléas de la conjoncture économique et géopolitique extérieure».

En mettant l'accent sur la préservation de la paix sociale pour le succès de la démarche de la construction nationale, le Président a soutenu que le gouvernement «est attelé au dialogue et à la concertation avec ses partenaires économiques et sociaux».

L. A. R.

## LA QUESTION DU JOUR

### On reprend le même et on recommence

suite de la page Une

Il a suffi que Serraj réussisse à fuir le pays, dans l'hypothèse bien sûr où il s'y trouvait pendant les événements, pour que les filets des putschistes se referment sur le vide : pas de gouvernement à jeter en prison, pas de résistance à briser, ni militaire ni populaire. Il n'est pas jusqu'aux locaux dans lesquels ils se sont engouffrés les armes à la main, comme il se doit dans une action de cette nature, qui ne soient pas ... leurs. Ils les avaient prêtés au Conseil présidentiel, et puis voilà qu'ils les récupèrent, tout bonnement. C'est cette abstraction que les pays ayant renversé Kaddafi ont convié à Londres pour conférer avec son incarnation de l'avenir de la Libye. Nominale : les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, les Emirats et l'Arabie saoudite. Bizarrement, il manquait le Qatar, qui ne s'était pas peu déposé contre le régime Kaddafi. Pas trace non plus de Martin Köbler, l'émissaire onusien, le seul dont la présence aurait justifié qu'on parle de communauté internationale se penchant de nouveau sur le cas de la Libye. La conférence a été qualifiée de ministérielle, mais seuls les deux premiers sont représentés par leurs ministres des Affaires étrangères, John Kerry et Boris Johnson. Au menu : les questions aussi bien politiques qu'économiques. En fait, il s'agissait surtout de ressortir au grand jour Fayaz Serraj, sur le sort duquel l'on s'interrogeait, et du même coup de le remettre en selle. Personne ne le reconnaît plus en Libye, mais qu'à cela ne tienne ! Ce n'est pas à un pays sous tutelle «internationale» de récuser le gouvernement de transition qu'on lui a donné ! C'est là le véritable contenu de cette conférence ministérielle. Après cela, il faut faire réintégrer un gouvernement déjà tombé en Libye, à supposer qu'il ait jamais existé, dans ses locaux à Tripoli. Parfois dans la vie, il faut aller jusqu'au bout d'une idée ou d'une démarche pour prendre pleinement conscience de son absurdité, et dont jusque-là on se doutait seulement. Les pays tombeurs de Kaddafi semblent avoir besoin avant d'admettre qu'ils font fausse route de pousser aussi loin que possible un gouvernement dont à l'évidence les Libyens ne veulent pas. Et ils n'en veulent pas pour l'excellente raison qu'on cherchait à tout prix à le leur imposer de l'extérieur.

M. H.

Lamamra :

# Les valeurs du 1<sup>er</sup> Novembre «demeureront ancrées» dans la mémoire des Algériens

■ Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé, lundi soir à Alger, que les valeurs du 1<sup>er</sup> Novembre demeureront ancrées dans la mémoire de tous les Algériens.

Par Salem K.

«**N**ous avons la conviction que les valeurs du 1<sup>er</sup> Novembre et les objectifs pour lesquels sont tombés 1,5 million de chahid demeureront ancrées dans nos mémoires et dans nos cœurs», a indiqué M. Lamamra, à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954, au siège du ministère des Affaires étrangères, à laquelle ont pris part notamment des anciens moudjahidine. Il a ajouté que ces valeurs et ces objectifs resteront une «forte motivation» dans «tous nos travaux» dans l'intérêt «suprême» du pays, relevant que cette date symbolique rappelle que «la volonté des

peuples» pour leur émancipation est «inébranlable» et que le peuple algérien lorsqu'il a décidé de se sacrifier, la victoire lui a été destinée. Evoquant la déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, M. Lamamra a indiqué qu'il fallait s'en inspirer dans «nos travaux, comme cela a été fait depuis l'indépendance de l'Algérie», notamment dans le volet institutionnel et constitutionnel, ainsi que dans la politique étrangère du pays. «Notre espoir est grand en la capacité de l'Algérie d'enregistrer toujours succès sur succès, de garder la tête haute dans le concert des nations, car c'est elle qui a donné le meilleur des exemples dans la résistance et le sacrifice pour la liberté et l'indépendance», a-t-il dit. Le chef de la diplomatie algérienne a ajouté que l'Algérie donnera toujours le



Ph/D. R.

«meilleur exemple» dans sa solidarité avec toutes les questions de décolonisation, relevant que la diplomatie algérienne sera en complément de la politique intérieure du pays, à l'image des idéaux du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Lors de cette commémoration, le

film «Krim Belkacem» d'Ahmed Rachedi a été projeté. Une conférence a été, par ailleurs, animée par le professeur Mohamed Lahcene Zeghidi, qui est revenu sur les grandes étapes du mouvement national et le déclenchement de la guerre

de Libération nationale. La cérémonie s'est achevée par la levée des couleurs nationales suivie de la lecture de la Fatiha du saint Coran et le dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs.

S. K./APS

La réduction de la TAP occasionne une perte de 50 milliards DA

## Les collectivités locales mises à rude épreuve

**A**u moment où la diversification de l'économie et la rationalisation de la dépense s'imposent, la question des finances des collectivités locales se pose avec beaucoup d'acuité. Afin de développer les capacités financières et de production des entreprises nationales, le gouvernement a décidé une réduction de la Taxe sur l'activité professionnelle de 2 à 1% sur le chiffre d'affaires des entreprises. Une mauvaise nouvelle pour les communes, car la TAP représente l'essentiel de leurs recettes

budgetaires. En effet, la révision à la baisse de la TAP décidée dans le projet de loi de finances 2017 va impacter considérablement la trésorerie des APC. Une telle mesure risque de déséquilibrer dangereusement leurs finances. Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, Azzedine Kerri, directeur général des finances locales au ministère de l'Intérieur, a fait savoir que cette décision a engendré un manque à gagner de 50 milliards de DA. «Nous avons enregistré une perte de 50 milliards, soit

36% de l'ensemble des ressources fiscales des collectivités locales», a-t-il indiqué. Expliquant la provenance du budget communal, le responsable du ministère de l'Intérieur a indiqué que «les recettes fiscales représentent 65%, les patrimoines génèrent 5% et les 30% restant proviennent des dotations de l'Etat». Avec la réduction de cette dernière recette, qui passera de 60 à 26 milliards DA, tel que prévu dans le projet de loi de finance 2017, les collectivités locales doivent, désormais, cher-

cher d'autres sources de financement. Tout en rappelant que la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales mutualise l'ensemble des moyens pour les répartir aux communes dites défavorisées, l'invité a insisté, dans ce sens, sur l'obligation des communes à trouver, impérativement, des moyens pour compenser les déficits. Afin d'optimiser les ressources financières des communes les plus défavorisées et compenser cette perte, la démarche prioritaire consiste, selon Kerri, en la valorisation des patrimoines locaux, la création d'activités économiques, sociales et culturelles. Parallèlement, des avances remboursables seront consenties aux communes, a-t-il expliqué. «Il faut valoriser le patrimoine estimé à environ 202 000 biens entre locaux commerciaux, piscines, bibliothèques..., rentabiliser les marchés de proximité, rationaliser les dépenses et sur-

tout réactiver la commission d'investissement locale par le recours à l'emprunt auprès des banques», a-t-il dit. Concernant la réforme de finance locale, le DG des finances au ministère de l'Intérieur a annoncé qu'une réforme sera mise en œuvre dès 2017. Selon lui, le but que le président de la République a fixé au gouvernement était de revoir cette finance locale. «D'abord, il faut aboutir à une nouvelle codification d'une fiscalité proprement locale», a-t-il ajouté. Afin d'améliorer le taux de recouvrement de la fiscalité locale, le gouvernement envisageait, également, la création d'une «Régie communale». «Nous proposons la création d'une Régie communale pour pouvoir assister le trésorier dans le recouvrement des impositions. Dorénavant, le candidat à la présidence de l'APC sera obligé de penser aux sources de financement de son programme», a déclaré l'invité.

Meriem Benchaouia

Internet

## Aucun filtrage n'est opéré ou appliqué pour les sites, selon AT

**L'**opérateur Algérie Télécom a tenu, lundi, à rassurer ses clients sur l'«efficacité» de son service internet indiquant qu'«aucun filtrage n'est opéré ou appliqué pour les sites internet». Dans un communiqué rendu public, AT souligne que «s'agissant des sites hébergés en Algérie, Algérie Télécom assure un service efficient. En effet, aucune signalisation particulière n'a été enregistrée (...) et aucun filtrage n'est opéré ou appliqué pour les sites internet». Quant aux sites hébergés à l'étranger, AT explique qu'elle n'assure pour ces derniers que le transport à travers un backbone international réparti sur deux points de présence (Alger et Annaba). Selon l'opérateur, «ce même backbone décerne l'ensemble des opérateurs en Algérie, y

compris la 3G et la 4G, et ce, d'une manière transparente et dynamique», ajoute-t-on. Algérie Télécom rassure en outre quant à «sa capacité de transmission

qui est largement suffisante, pour répondre aux besoins de sa clientèle», conclut le communiqué.

Safy T.

## Parti Avant-garde des libertés de Benflis à Béjaïa 55 militants claquent la porte

**D**issensions au sein de la représentation locale du parti de Benflis Talaoui El-Houriyet (Avant-garde des libertés) à l'approche des élections parlementaires de 2017. Des militants de l'opposition ont claqué la porte du parti. Ils sont nombreux d'ailleurs. L'on parle de plus de 55 militants issus de la coordination de la commune de Béjaïa qui ont déposé collectivement leur démission. Ils reprochent au coordinateur de la wilaya désigné par le président du parti «d'agir unilatéralement», sans passer par les règles démocratiques, bien qu'il n'occupe ce poste que «provisoirement».

C'est d'ailleurs ce qui a attisé leur colère. Pour eux, il s'est permis, selon les termes de leur déclaration collective, «de révoquer un coordinateur communal légitimement et démocratiquement élu par la base militante». Selon les militants frondeurs, ce coordinateur de wilaya bénéficie du soutien de la direction nationale du parti, qui «observe, muette, tous ses dépassements sans agir». Et d'ajouter : «Nous voulons un parti qui fonctionne sur des bases démocratiques et non sur d'anciennes pratiques révolues», affirme-t-on. La dissension pourrait s'étendre et se poursuivre dans les pro-

chains jours car de nombreux militants sont mécontents de ces pratiques qui ne sont pas propres à ce parti puisque d'autres font souvent face à des vents de contestation à l'approche des échéances électorales, surtout parlementaires, dans l'espoir de se placer dans l'échiquier en bonne position et sur les listes de candidature. En fait, ce n'est que le début et on assistera peut-être à d'autres clivages au sein d'autres formations politiques locales dans les prochains jours, et même au sein de ce parti en construction.

H.C.

## Commerce

# Plus de 50 milliards DA de transactions sans factures

■ Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mis au jour par le ministère du Commerce, a atteint 50,3 milliards de DA durant les 9 premiers mois de 2016, en hausse de 5,7% par rapport à la même période de 2015, apprend l'APS auprès de ce ministère.

Par Souad H.

Selon le bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes, 10 132 infractions liées au défaut de facturation ont été constatées durant les trois premiers trimestres de 2016, représentant 9,3% du total des infractions en matière de contrôle des pratiques commerciales. Les résultats de contrôle enregistrés durant cette période font ressortir une évolution importante des principaux indicateurs (interventions, chiffre d'affaires dissimulés, saisies..) avec une baisse des infractions constatées et de poursuites judiciaires. Ainsi, les neuf premiers mois de l'année ont enregistré 1,2 million d'interventions (+10% par rapport à la même période de 2015) ayant permis de déceler 169 939 infractions (-5%), d'élaborer près de 157 218 procès-verbaux (-5,5%) et de fermer 12 224 locaux commerciaux (+0,6%). En matière des pratiques commerciales, les principales infractions sont liées



Ph. > D. R.

au défaut de publicité des prix et tarifs (41 877 infractions), au non dépôt des comptes sociaux (13 342), à l'exercice d'activité commerciale sans local (10 387), à l'opposition au contrôle (8 925), au défaut de registre du commerce (7 543) et aux pratiques illicites. S'agissant du contrôle de la conformité et de la répression des fraudes, les infractions sont

liées notamment au défaut d'hygiène et de salubrité (27 358 infractions), à la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (8 708), à la détention et mise en vente de produits non conformes (7 803), à l'absence de l'autocontrôle (5 643), au défaut d'étiquetage (5 063), à l'opposition au contrôle (1 954) et au défaut de certificat de garantie (1 013). Quant

aux produits importés, l'intervention des inspections aux frontières s'est soldée par l'examen de 74 420 dossiers d'importation pour une quantité de 28,878 millions de tonnes d'une valeur de 5 050 milliards de DA (mds DA). Ainsi, 73 129 autorisations d'admission, portant sur des quantités de marchandises importées de 28,8 millions de tonnes d'une valeur de 5 002 mds DA, ont été

délivrées. Par contre, 1 281 cargaisons d'une quantité de 69 211 tonnes de marchandises importées d'une valeur de 15,54 mds DA ont été bloquées. En outre, 309 dossiers de poursuites judiciaires à l'encontre des importateurs défaillants ont été élaborés. Au plan du contrôle analytique, les services de contrôle ont effectué 14 699 prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses dont 1 620 échantillons se sont avérés non conformes, soit un taux de non-conformité de 11%. Sur les 184 prélèvements d'échantillons de produits industriels, notamment les matériaux de construction et les appareils à gaz, 17 se sont avérés non conformes, soit un taux de 9,2%. Les services de contrôle ont, en outre, saisi des marchandises pour une valeur globale de 5,08 mds DA. Pour rappel, en 2015, le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures avait atteint plus de 64 mds DA.

S. H./APS

## Code de l'investissement

### Les textes d'application finalisés

Les textes d'application du nouveau code de l'investissement, en vigueur depuis août dernier, sont finalisés et ont été soumis au gouvernement, a indiqué, à Alger, le directeur général de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et des Mines, Amar Agadir. A cet effet, une série de réunions se tiennent pour chaque texte d'application afin de recueillir les avis des administrations concernées, a précisé ce responsable lors des débats du Forum des chefs d'entreprises (FCE). La loi sur les investissements, qui a modifié l'ordonnance d'août 2001 relative à la promotion de l'investissement, repose sur trois axes fondamentaux visant à relancer l'investissement productif en Algérie, a-t-il rappelé. Il s'agit de l'ajustement du cadre de régulation de l'investissement direct étranger (IDE), de la mise en adéquation entre le système d'incitations et la politique économique et la révision du dis-

positif institutionnel. Parmi les principales dispositions de cette loi, figure l'extirpation de la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie de ce code. Désormais, elle sera régie par les textes de loi de finances. Le texte a déplacé également la règle portant sur le recours obligatoire au financement interne, qui sera régie par la loi de finances. Le droit de préemption ne figure plus dans le code de l'investissement après avoir soumis toutes les cessions d'actions ou de parts sociales ainsi que d'actifs par ou au profit d'étrangers, à une autorisation du ministre chargé de l'investissement. De son côté, le système d'incitations est reconstruit autour de deux orientations que sont la modulation des avantages en fonction de la politique économique du pays et la simplification et l'accélération des procédures. Désormais, les avantages prévus par ce code seront orientés vers les secteurs et les

activités rentables économiquement et qui suivent la politique du pays visant à diversifier l'économie nationale comme l'industrie, l'agriculture et le tourisme, les énergies renouvelables et les nouvelles technologies de communications. En outre, la loi prévoit un recentrage des missions de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) qui sera transformée en un pôle spécialisé d'aide à l'investissement et à l'entreprise en adoptant une nouvelle réorganisation, a affirmé M. Agadir. Pour sa part, l'expert et conseiller auprès du ministère de l'Industrie, Ali Daiboune, a indiqué que sur le plan institutionnel, plusieurs parties ont exprimé leur satisfaction quant aux mesures correctives apportées par cette nouvelle loi, comme l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) lequel, selon lui, prévoit même un rebondissement des investissements en Algérie. **Amel B.**

### Raffinerie pétrolière d'Alger Les travaux de réhabilitation confiés à une société chinoise

LES TRAVAUX de réhabilitation de la raffinerie pétrolière de Sidi R'zine (Alger), à l'arrêt depuis 2015 suite à la résiliation du contrat avec la société française Technip, seront attribués à une société chinoise, a indiqué à Alger le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi. «Après une large consultation, les travaux de réhabilitation de la raffinerie d'Alger seront confiés à une compagnie chinoise spécialisée et dont le contrat sera signé le 6 novembre prochain», a déclaré M. Mazouzi à la presse, en marge de sa visite au siège de la Direction de l'activité de transport par canalisation de Sonatrach (Baraki). Pour rappel, le contrat initial de la réhabilitation de la raffinerie d'Alger, située à Sidi R'zine (sud-est d'Alger), avait été conclu en 2010 avant d'être résilié en 2015. En 2014, la raffinerie d'Alger avait traité 2,8 millions tonnes d'hydrocarbures. S'agissant des détails du contrat et de la date de la remise en service de la raffinerie, M. Mazouzi a indiqué qu'ils seront annoncés le jour de la signature du contrat avec la partie chinoise. **R.E.**

## Port d'Alger

### Baisse du trafic des marchandises sur les 9 premiers mois

Le port d'Alger a connu une baisse du trafic global des marchandises sur les neuf premiers mois de 2016, contrairement au trafic des voyageurs qui a enregistré une nette hausse, apprend-on auprès de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal). Le trafic des marchandises au port de la capitale a ainsi baissé de 4,54% entre ces deux périodes de comparaison avec un recul de 4,5% pour les

opérations de débarquement et de 4,8% pour l'embarquement. Concernant le trafic des hydrocarbures, il a été estimé à 4,1 millions de tonnes fin septembre 2016, soit une baisse de l'ordre de 4%, tandis que le trafic hors hydrocarbures s'est réduit de 5%. Pour ce qui est du trafic des conteneurs, il a enregistré une baisse de 0,8% à la fois pour les importations (-12%) et pour les exportations (-5%). Il a été relevé,

cependant, une hausse de 19% pour le trafic des conteneurs pleins à l'embarquement, et ce, grâce à la promotion et à l'encouragement des exportations initiées par les pouvoirs publics et aux mesures de facilitation appliquées par l'Epal au bénéfice des opérateurs, commente cette entreprise. A l'inverse du trafic des marchandises, celui des passagers a connu une importante hausse de l'ordre de 26% à la fin

septembre, comparativement aux 9 mois de l'année écoulée. Quant au rendement portuaire, il est constaté que la durée d'attente moyenne des navires en rade au port d'Alger est passée à 1,32 jour contre 2,64 jours, soit une réduction de 50% de la durée. Cette amélioration a également été observée pour le séjour moyen des navires à quai qui est passé à 3,64 jours contre 4,16 jours, en baisse de 13%. **M.T.**

Constantine

# Renforcement du transport urbain par deux nouvelles lignes

■ Les lignes de transport en commun assurées par l'Entreprise de transport de Constantine (ETC) viennent d'être renforcées par deux nouvelles lignes, au profit de certaines zones urbaines, a-t-on appris auprès de cette entreprise.



Ph. &gt; D. R.

## pour des travaux de réhabilitation

La rue Tatache-Belkacem a été fermée à la circulation automobile pour une durée de cinq mois, à partir de ce lundi, pour des travaux de réhabilitation, a-t-on appris du responsable de bureau des transports et de la circulation de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine. Les travaux de réhabilitation de cette avenue, voie de communication vers le centre ville et le Centre-hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis seront scindés en deux phases et débutent du bas-côté du lycée Rédha-Houhou jusqu'à l'entrée supérieure du même établissement, a expliqué Farid Bouarroudj. La réalisation de ce projet a été confiée à l'entreprise publique de l'étude et la réalisation des ouvrages d'art (SERO-EST), a-t-il rappelé, faisant savoir que la première tranche de ces travaux concerne la réhabilitation et le renforcement du mur de soutènement faisant face au lycée Rédha-Houhou, partiellement effondré l'année dernière, tandis que la deuxième phase comprend la réfection du réseau d'assainissement. Cette décision de fermeture s'inscrit, a-t-il soutenu, dans le cadre de l'application des recommandations prises par la commission de la circulation de l'APC, a-t-on noté. Un nouveau plan de circulation d'urgence a été adopté, pour

faciliter la circulation routière des véhicules venant des quartiers du nord et de l'est de la ville, à l'image de ceux de Bab El-Kentara, l'Emir Abdelkader et Ziadia, a-t-on ajouté. Dans l'objectif d'assurer une fluidité dans la circulation routière vers le centre-ville de l'antique Cirta, ce nouveau plan de circulation d'urgence consiste, selon M. Bouarroudj, à dévier la circulation routière des véhicules en direction du centre-ville, depuis le boulevard Zaâmouche et le pont de Sidi Rached, ou encore vers la rue Roumanie, jusqu'au quartier de Rahmani-Achour (ex-Bardo). Ce plan interdit également le stationnement et l'arrêt des véhicules au niveau de l'avenue Tatache de 7 heures du matin à 18 heures.

S. N./APS

Par Siham N.

Il s'agit de l'ouverture d'une ligne, à partir du terminus du tramway de la cité Zouaghi-Slimane vers l'université 3, Rabah-Bitad de la nouvelle ville Ali-Mendjeli et une deuxième ligne qui dessert les cités des 1 100 logements, des 564 logements et du lotissement Belhadj relevant du secteur urbain Ain El Bey, depuis Zouaghi-Slimane, a précisé le directeur de l'ETC, Abdelhakim Kherchi. Deux bus pour chaque ligne ont été mobilisés pour concrétiser ce nouveau programme de transport, entré en

vigueur la semaine dernière, a détaillé le responsable, soulignant que le choix de ces deux nouvelles lignes a été motivé par la demande des habitants de ces zones urbaines à forte densité démographique et également les sollicitations des étudiants. «Un tel renforcement permet une meilleure couverture en matière de transport au profit de ces populations», a considéré le responsable, précisant que cette initiative a contribué à mettre fin «au calvaire des étudiants de l'université 3 et aux résidents de quartiers ciblés par les deux nouvelles lignes, contraints, de parcourir de

longues distances pour atteindre la station du tramway». L'entreprise de transport de Constantine dispose actuellement de 11 lignes qui desservent plusieurs quartiers de la ville dont Djebel El Ouahch, Bousouf, Zouaghi-Slimane en plus des nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa et l'aéroport Mohamed-Boudiaf, assurant un transport quotidien de plus de 12 000 usagers dont des personnes à besoins spécifiques, à travers l'exploitation de 50 bus, a-t-il fait savoir.

La rue Tatache fermée

Guelma

## Baisse dans le taux de remplissage du barrage de Bouhamdène

Une baisse dans le taux de remplissage de barrage de Bouhamdène, situé à Hamam Debagh de Guelma, a été enregistrée en octobre courant, a indiqué le directeur de cet ouvrage hydraulique, Kamel Bahri. Le barrage totalise 25% de sa capacité de stockage, a précisé le même responsable, soulignant que ce recul est le premier depuis dix ans. Il a, dans ce sens, ajouté que l'ouvrage hydraulique, considéré comme une source principale d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation agricole emmagasine actuellement 46 millions de m<sup>3</sup>, constituant le quart des ses capacités de

stockage réelles estimées à 185 millions de m<sup>3</sup>. La raison de la baisse «record» du niveau des eaux du barrage de Bouhamdène est due à la quantité insuffisante de la pluviométrie dans cette localité pendant ces dernières années, a expliqué le même responsable, qui a, dans le même contexte, rassuré les habitants des communes alimentées depuis cette structure d'eau que la quantité actuelle suffit pour assurer l'approvisionnement en eau potable jusqu'à l'arrivée de la saison des pluies. Le niveau des eaux dans ce barrage sera revu à la hausse au cours des semaines prochaines, a-t-on signalé, précisant que

cette infrastructure a connu, il y a deux ans, une baisse similaire de 37%, avant qu'elle ne regagne plus tard un taux qui a frôlé les 100%. Le barrage de Bouhamdène alimente la wilaya de Guelma annuellement avec un volume d'eau de l'ordre de 35 millions m<sup>3</sup> destinés à irriguer plus de 10 000 hectares de superficies agricoles, en plus d'une autre quantité estimée à 17 millions m<sup>3</sup> réservée à l'approvisionnement annuel des citoyens en eau potable à travers les communes de Guelma, Hamam Debagh, Houari Boumediène, Medjez Amar et Rokina.

Maya T./Agences

Sidi Bel-Abbès

## Remise des clés de 100 logements sociaux locatifs à Telagh

Les clés de 100 logements sociaux locatifs (LSL) dans la commune de Telagh (wilaya de Sidi Bel-Abbès) ont été remises à leurs bénéficiaires, a-t-on constaté. Cette cérémonie, qui intervient dans le cadre de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Libération nationale, s'est déroulée dans une ambiance de joie des familles bénéficiaires. Ces logements attribués font partie d'un important programme en cours à Sidi Bel-Abbès depuis le début de cette année, comportant

la remise des clés d'environ 4 011 logements sociaux à travers les différentes communes et daïras de la wilaya, selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelfattah Kessoul. Le même responsable a indiqué que cet important programme de logements, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a été profité à plusieurs communes et daïras de la wilaya. La daïra de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de la grande part répartie sur dix sites. En outre et dans le même cadre, la

daïra de Sfisef a bénéficié de 883 unités, Telagh (370 unités), Mostéfa Benbrahim (310), Sidi Lahcen (241), Sidi Ali Boussidi (220), Merine (214), Sidi Ali Benyoub (188), Benbadis (140), Ain El Berd (200), Marhoum (80), Tenira (45), Tessala (30) et Ras El Ma (20). Avant la fin de l'année en cours, il sera également procédé à la remise des clés de 2 000 logements LSL dans différentes communes et daïras de la wilaya, a annoncé la même source.

N.H.

Oum El Bouaghi  
50% seulement  
des écoles  
disposent  
de cantines

CINQUANTE pour cent seulement des écoles primaires de la wilaya d'Oum El Bouaghi disposent de cantines scolaires, ont révélé des élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Un membre de la commission de l'éducation et de l'enseignement de l'APW a indiqué que la moitié des écoles primaires que compte la wilaya assurent la restauration des élèves à l'intérieur de constructions ou classes de cours dépourvues des conditions d'hygiène. S'agissant du personnel dépêché pour cette mission, la même source a indiqué que la majorité des établissements du cycle primaire mobilise des travailleurs ne maîtrisant pas les règles de la restauration, ce qui constitue un danger pour la santé des élèves, a-t-on indiqué dans un rapport établi par cette commission.

Comparativement aux années précédentes, les conditions de restauration des élèves dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire se sont améliorées, selon le rapport établi qui fait état de 74 CEM sur les 120 existants à travers la wilaya, assurant une demi-pension pour 13 018 élèves, et 53 lycées sur les 55 que compte la wilaya assurant également ce système de restauration au profit des élèves.

R.R.



## Manifestations au Maroc

# L'ONU, préoccupée, dit suivre la situation de près

■ L'ONU a indiqué lundi suivre la situation de près au Maroc, où une vague de contestations s'est propagée dans tout le pays après la mort tragique d'un vendeur de poisson, broyé par une benne à ordures.

Par Moncef N.

«**N**ous surveillons étroitement la situation», a déclaré le porte-parole de Ban Ki-moon, Stéphane Dujarric, au cours de son point de presse quotidien. L'ONU est préoccupée par la situation qui prévaut au Maroc, dont les grandes villes ont été le théâtre de rassemblements en réaction au décès de Mohcine Fikri, un vendeur de poisson, happé par une benne à ordures, alors qu'il tentait de s'opposer à la saisie et à la destruction de sa marchandise par des agents de police.

M. Dujarric s'est abstenu cependant d'établir des similitudes entre ce drame et l'événement, rappelant le décès en 2010 de Mohamed Bouazizi, un vendeur de fruit qui s'était immo-



lé par le feu en Tunisie, qui a été à l'origine des manifestations pro-démocratie du «printemps arabe». Les manifestations se poursuivent dans tout le pays pour dénoncer la «hogra» et l'arbitraire, à une semaine de l'ouverture à Marrakech de la Conférence sur le climat, la COP 22, et à laquelle devrait prendre part le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, mettant sous pression les autorités marocaines qui tentent d'éteindre le feu qui couve dans tous le pays. M. Dujarric a rappelé, à ce titre, que la visite du chef de l'ONU au Maroc sera axée sur les activités de la COP 22, indiquant que l'ONU annoncera prochainement les rencontres bilatérales entre Ban Ki-moon et les responsables marocains, prévues en marge de cette conférence.

M. N./APS

## Sahara occidental

## Des associations italiennes et des parlementaires belges visitent les camps des réfugiés sahraouis

Le Premier ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Oumar, a reçu, dimanche soir, une délégation des associations italiennes de solidarité avec le peuple sahraoui dont le réalisateur italien M. Domenech, qui travaillait sur un film sur les souffrances des réfugiés sahraouis. La réunion a porté, selon l'agence de presse sahraouie SPS citant des responsables, sur «les développements de la question sahraouie au niveau international et la situation des réfugiés sahraouis, le soutien

des associations italiennes au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, ainsi que les crimes perpétrés par le Maroc contre les civils sahraouis sans défense dans les territoires occupés du Sahara occidental». La délégation doit visiter des projets financés par des associations italiennes dans les camps de réfugiés sahraouis depuis les fortes pluies en octobre 2015 et examiner d'autres projets dont ceux au profit des jeunes pour l'année 2017, selon la même

source. De son côté, le ministre sahraoui de l'information, Hamada Salma Daf, a reçu une délégation parlementaire belge en visite de quelques jours dans les camps de réfugiés sahraouis. La rencontre a abordé la situation des médias sahraouis à la lumière du développement des technologies de l'information et leur rôle dans la publication et la couverture des événements internationaux et nationaux en relation avec la cause sahraouie. La délégation a visité les diffé-

rents départements du ministère de l'Information, dont la Radio et la Télévision sahraouies ainsi que l'Agence de presse sahraouie (SPS), où elle a reçu des explications sur les fonctions et le rôle de ces départements. «Cette visite nous a permis de voir de près les institutions de la République sahraouie et de rencontrer les responsables sahraouis qui nous ont donné des informations détaillées sur les derniers développements de la question du Sahara occidental»,

a déclaré à la presse Véronique Waroux, sénatrice et députée de Wallonie. «Elle (la visite) va également nous aider à sensibiliser l'opinion publique autour de la situation dans laquelle vit le peuple sahraoui afin de pouvoir défendre cette cause dans le Parlement belge», a-t-elle ajouté. Pour rappel, les membres de la délégation se rendront durant leur visite dans plusieurs institutions sahraouies et rencontreront certains responsables sahraouis.

Illham N.

## Jose Taboada :

## Le gouvernement espagnol

### «doit stimuler des mesures équitables pour la cause sahraouie»

Le président de la Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui a souligné, lundi, que «sa coordination compte influencer politiquement le gouvernement espagnol pour qu'il stimule des mesures réelles et équitables pour la cause sahraouie lors de sa présidence du Conseil de sécurité en décembre prochain». José Taboada a indiqué à l'APS qu'une campagne, appelée «l'Espagne n'a pas décolonisé le Sahara», vient d'être lancée et à laquelle ont adhéré diverses personnalités politiques, culturelles et des militants des droits de l'homme dans le but de demander à l'Etat espagnol qui présidera en décembre prochain le Conseil de sécurité des Nations unies «de stimuler des mesures réelles et équitables pour accélérer le processus conduisant au référendum d'autodétermination».

Pour ce défenseur acharné de la cause sahraouie, la manifestation nationale qui sera organisée

le samedi 12 novembre à Madrid et qui mènera les manifestants de la gare centrale d'Atocha vers le siège du ministère des Affaires étrangères, constituera un début pour une longue série d'actions exigeant la fixation d'une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui doit décider librement et démocratiquement de son avenir. Il a souligné que toutes les associations espagnoles amies avec le peuple sahraoui et les ONG spécialisées

dans la défense des droits de l'homme ainsi que des représentants de partis politiques vont participer à cette manifestation pour dénoncer la signature des «accords illégaux de Madrid» du 14 novembre 1975.

Le Coordinateur des associations amies avec le peuple sahraoui pense qu'«il est temps pour l'Etat espagnol d'exiger du président du Conseil de sécurité des mesures concrètes qui devront régler définitivement le conflit au Sahara occidental, l'un des 17

territoires reconnus comme non autonomes par les Nations unies». José Taboada a rappelé, dans ce cadre, que le Sahara occidental reste le seul pays toujours pas décolonisé en Afrique et que cette situation «est la responsabilité de l'Etat espagnol qui n'a pas été en mesure de mener à bien le processus de décolonisation de leur colonie». Le président du CEAS-Sahara a en outre précisé que le droit international et divers organismes internationaux pointent du doigt l'Etat

espagnol et le rendent responsable d'achever le processus de décolonisation et garantir le droit à l'autodétermination au peuple sahraoui. José Taboada a tenu à rappeler que cette situation fait que des milliers de Sahraouis vivent dans des camps de réfugiés depuis plus de 41 ans et d'autres milliers vivent dans les territoires occupés par le Maroc où leurs droits fondamentaux sont violés au quotidien. A travers cette campagne, rappelle le président de la coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui «nous demandons à l'Etat espagnol de corriger ses erreurs du passé et de travailler, lors de sa présidence du Conseil de sécurité, à fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination et à élargir les compétences de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés jusqu'à l'organisation du référendum».

O. B.

## Sahara occidental/Boudjdour

## Ouverture de la 10<sup>e</sup> édition du Festival international «Artifariti»

La 10<sup>e</sup> édition du «Festival Artifariti» s'est ouverte à la wilaya de Boudjdour (camps de réfugiés sahraouis), a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS lundi. Cette 10<sup>e</sup> édition a été placée sous le slogan: «Au-delà de l'avenir», portant le nom de l'artiste algérien, Abdellah Ahmedi, selon la même source. La cérémonie d'ouverture a été supervisée dimanche par la ministre sahraouie de la culture, Khadija Hamdi, en présence des autorités de Boudjdour, des membres du gouvernement sahraoui, des membres du secrétariat national du Front Polisario et des artistes sahraouis et étrangers venant de plusieurs pays du monde. Dans son discours, Khadija Hamdi a salué les participations artistiques du Festival d'Artifariti qui ont réussi, à travers l'art, à transmettre le message du peuple sahraoui en lutte pour la liberté et l'indépendance. La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre prochain, «permettra aux artistes internationaux d'exprimer à travers l'art leur soutien et leur solidarité avec le peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-elle ajouté.

R. M.



Irak

# Les forces irakiennes très proches de la périphérie de Mossoul

■ Les forces irakiennes n'ont plus que quelques centaines de mètres à reconquérir pour prendre position à la périphérie est de Mossoul, le bastion du groupe Etat islamique (EI) désormais sous pression de tous les côtés.

Cette offensive d'envergure sur la deuxième ville d'Irak est entrée dans sa troisième semaine et des dizaines de localités situées autour de la métropole ont été reprises aux jihadistes avec le soutien de l'aviation et de l'artillerie de la coalition internationale menée par Washington. Les forces d'élite du contre-terrorisme (CTS) faisaient face lundi à des attaques au mortier des jihadistes alors qu'elles progressaient depuis la ville chrétienne de Bartalla vers les quartiers est de Mossoul, ont constaté des journalistes de l'AFP sur la ligne de front. Les forces irakiennes n'ont pas encore mis le pied dans l'agglomération de Mossoul, a indiqué lundi un responsable militaire irakien en démentant des informations faisant état d'une telle percée. «*Nous ne sommes pas entrés dans le quartier d'Al-Karama (dans l'est de Mossoul), nos forces sont dans le village de*

Gogjali», a expliqué à l'AFP Abdelwahab al-Saadi, un commandant des CTS, qui opèrent sur le front est de l'offensive sur la métropole du nord de l'Irak.

Gogjali était, avec le village de Bazwaya, l'une des deux cibles fixées lundi aux forces du contre-terrorisme, qui avancent depuis l'est et la ville de Bartalla. Bazwaya a été repris et si Gogjali tombe, «*nous serons à 700 mètres de (l'agglomération de) Mossoul*», a indiqué un responsable militaire au sein des CTS, Muntadhar Salem. Depuis le 17 octobre, des dizaines de milliers de membres des forces de sécurité évoluent sur les fronts est, sud et nord. Des unités paramilitaires dominées par des milices chiites viennent par ailleurs de lancer une offensive à l'ouest pour priver les jihadistes de leur liberté de mouvement entre Mossoul et la frontière syrienne. La coalition internationale avait annoncé vendredi une «*pause*» de deux jours des forces irakiennes afin de consolider leurs premiers gains territoriaux et la progression a repris lundi sur le front est. Au nord et à l'est de Mossoul, les forces kurdes ont consolidé leurs positions après avoir récemment repris quelques localités alors qu'au sud, les forces fédérales remontent la vallée du Tigre mais sont encore loin des abords de la cité où l'EI avait déclaré en 2014 son «*califat*». Ce sont elles qui ont le plus de terrain à gagner. A plusieurs



PH. &gt; D. R.

dizaines de kilomètres à l'ouest de la métropole du nord de l'Irak, les unités paramilitaires de la Mobilisation populaire (Hached al-Chaab) ont été chargées de prendre Tal Afar pour couper la route entre Mossoul et la frontière syrienne. Lundi, elles ont annoncé avoir repris une série de villages et encerclé d'autres.

Officiellement, ces forces dominées par des milices chiites soutenues par l'Iran ne participeront à la libération de Mossoul, où la communauté sunnite est largement majoritaire, mais certains de leurs commandants l'entendent autrement. Ces milices à la réputation sulfureuse ont été accusées de violences confessionnelles dans des zones sun-

nites précédemment libérées du joug jihadiste, comme Fallouja et Ramadi (ouest). Une fois en position autour de Mossoul, les forces irakiennes devraient ensuite entamer un siège et tenter d'ouvrir des couloirs sécurisés pour faciliter la fuite des habitants, que les jihadistes pourraient utiliser comme «*boucliers humains*». Ensuite, il leur faudra livrer une guerre urbaine

aux quelques 3 000 à 5 000 jihadistes, selon des estimations américaines, retranchés dans l'agglomération, qui compte environ 1,5 million d'habitants d'après l'ONU. Si les déplacements de population n'ont pour l'heure rien de massif, les organisations humanitaires redoutent un afflux dès que les forces irakiennes entreront dans l'agglomération. Plus de 17 500 personnes ont quitté leurs foyers en deux semaines d'opérations militaires et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) assure qu'il ne reste à l'heure actuelle que 55 000 places disponibles dans les divers camps aménagés. Dans les localités reprises à l'EI, quelques civils tentent de reprendre une vie normale après plus de deux ans de joug jihadiste mais la plupart de ces secteurs ne sont pas encore habitables. A Qaraqosh, autrefois plus grande ville chrétienne d'Irak, une messe a été célébrée dimanche pour la première fois, après deux ans d'occupation jihadiste. Mais la cathédrale porte encore les stigmates de l'incendie allumé par les jihadistes juste avant leur repli.

Liban

## Washington salue du bout des lèvres le président Aoun soutenu par le Hezbollah

Les Etats-Unis ont salué lundi du bout des lèvres l'élection au Liban du président Michel Aoun soutenu par le Hezbollah chiite que Washington considère comme une organisation «*terroriste*».

Dans un communiqué très prudent, la diplomatie américaine s'est bornée à «*féliciter le peuple du Liban pour l'élection du président Michel Aoun*». Aux yeux du département d'Etat, c'est «*l'occasion de rétablir les fonctions gouvernementales et de construire un avenir plus stable et plus prospère pour tous les citoyens libanais*».

Mais lors de son point de presse quotidien, le porte-parole du département d'Etat John Kirby s'est montré très critique sur le soutien du Hezbollah chiite au nouveau chef de l'Etat libanais.

«*Nous sommes conscients de l'appui qu'il a obtenu du Hezbollah qui est une organisation terroriste étrangère. Ce n'est pas comme si nous étions aveugles et nous restons évidemment très préoccupés par ce que fait le Hezbollah dans la région*», a dénoncé le respon-

sable américain. «*Mais nous jugerons le président sur les décisions et les actions qu'il prendra en formant et en dirigeant le gouvernement*» libanais, a poursuivi M. Kirby.

Interrogé sur un plus grand rôle éventuel du Hezbollah au sein du gouvernement libanais, le porte-parole américain a concédé que «*ce n'est évidemment pas un résultat que nous aimerions voir*».

Il y a dix jours, le secrétaire d'Etat John Kerry s'était déjà montré sceptique sur le laborieux compromis entre les principales factions politiques libanaises ayant permis l'élection de M. Aoun.

L'ex-général chrétien est devenu lundi le nouveau président libanais, mettant fin à un vide institutionnel de deux ans et demi causé par de profondes divisions liées notamment à la guerre en Syrie.

Outre le soutien du Hezbollah chiite, il a été élu par le Parlement grâce à l'appui de deux de ses adversaires politiques: le chef chrétien maronite des Forces libanaises (FL) Samir Geagea et l'ancien Premier

ministre musulman sunnite Saad Harii. Tous deux sont hostiles au Hezbollah et au président syrien Bachar al-Assad.

Dans un communiqué, le secrétaire général de l'ONU a félicité le nouveau président et a appelé le Libanais à former «*sans attendre*» un gouvernement «*capable de relever les graves défis*» qu'affronte le pays frontalier de la Syrie.

Dans un communiqué, M. Ban a dit «*espérer que les parties libanaises continueront désormais d'œuvrer dans un esprit d'unité et dans l'intérêt national*». Les Libanais «*méritent d'avoir des institutions étatiques efficaces*», a-t-il souligné. L'ONU «*continuera d'aider le Liban à préserver sa sécurité et sa stabilité et à améliorer ses perspectives socio-économiques*», a ajouté Ban Ki-moon. Le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a rendu hommage à «*la générosité incroyable*» du Liban qui accueille des centaines de milliers de réfugiés syriens. «*L'important est que tous ceux qui ont une influence l'utilisent pour mettre fin au conflit*» syrien, a-t-il ajouté.



## Points chauds

### Négligence

Par Fouzia Mahmoudi

Si depuis plusieurs années, François Hollande n'ayant en effet bénéficié que quelques mois de chiffres de popularité favorables, tous les candidats, ou aspirants candidats à la présidentielle de 2017 moquent ouvertement le président français en assurant, non seulement, ne pas le craindre mais surtout qu'il n'a aucune chance d'être réélu, Alain Juppé lui, veut se distinguer. En effet, celui qui a connu des chiffres de popularité catastrophiques durant sa courte année en tant que Premier ministre de Jacques Chirac en 1995, ne veut pas faire d'erreur concernant Hollande. En effet, s'il use lui aussi de la moquerie pour évoquer le chef de l'Etat, et ses 4% de popularité, il ne le sous-estime pas pour autant. Il a ainsi appelé cette semaine à ne pas le négliger pour 2017, car «*il a du talent*» et «*sait faire campagne*». «*Il est vrai que nous vivons dans un monde d'intérêt négatif. Peut-être que ce sera bientôt moins 4%*». Mais si «*la gauche est déboussolée, n'a plus de chef, plus de candidat, plus de programme, elle peut toujours se ressaisir*». «*Ne sous-estimons pas François Hollande : il a du talent, il sait faire campagne, restons sur nos gardes*», a ajouté le maire de Bordeaux. «*Je n'ai pas envie d'avoir à choisir entre François Hollande et Marine Le Pen, je ferai tout pour éviter cela*». Mais «*ne pensez pas qu'il suffit de gagner la primaire [de la droite] pour gagner l'élection présidentielle*», a-t-il également déclaré. L'ancien ministre des Affaires étrangères a ensuite décliné ses priorités pour un «*Etat fort*», appelant notamment à «*revoir*» les conditions de légitime défense pour les policiers en s'inspirant de celles prévalant pour les gendarmes, et rappelant son intention d'ériger un «*code de la laïcité*». «*Oui à nos compatriotes musulmans qui respectent nos lois, non à ceux qui les défont*», a-t-il lancé. Alain Juppé, qui a également égrené ses propositions pour un retour au «*plein emploi*», a rendu hommage à Hubert Falco, sénateur-maire de Toulon. «*Il paraît que quand tu t'es engagé à mes côtés, ça ne t'a pas valu que des compliments*», a-t-il dit, visant sans le nommer Nicolas Sarkozy. Quelques minutes auparavant, à la tribune, Hubert Falco avait lancé : «*Le Var n'appartient à personne*». Et a justifié son soutien «*de raison, sans esprit de provocation, sans excès verbaux qui inquiètent, qui clivent, sans esprit d'intimidation*». Reste à savoir si ces déclarations aigres-douces de Juppé remonteront un peu le moral de Hollande alors que Emmanuel Macron fait de plus en plus parler de lui comme la meilleure chance de la gauche pour la présidentielle et que Manuel Valls semble se tâter sur l'éventualité d'une candidature malgré ses serments de loyauté.

F. M.



## Patrimoine

# Des centaines de visiteurs à la «nuit blanche du bastion 23»

■ Des centaines de visiteurs ont déambulé, dans la soirée du lundi au mardi, entre les allées du Centre des arts du Palais des rais-Bastion23 à Alger à la faveur de la première édition de «la nuit blanche du Bastion 23» animée par une vingtaine d'artistes plasticiens et troupes de musiques.

Par Adéla S.

Organisée en collaboration avec l'Association culturelle «Mawahib wa afaq», le collectif d'artistes «Tadra» et l'opérateur «La fabrik prod», cette première expérience a attiré des centaines de visiteurs pour un parcours de visite nocturne ponctué d'expositions et de musique majoritairement andalouse et châabi. A l'entrée du parcours, les traditions algéroises des fêtes familiales et populaires étaient mises en avant dans l'une des

demeures du bastion, qui a été habillé de lumières et de projection par «La fabrik prod», avant de découvrir le «tunnel du temps» une installation évoquant le passage du temps par un habillage fait de pages de vieux calendriers par Djalel Chib. Sur l'esplanade du Bastion, plusieurs jeunes plasticiens ont exposé leurs œuvres comme Manel Drareni qui a proposé aux visiteurs une installation avec des costumes et objets évoquant l'écrivain espagnol Miguel Cervantès ou l'artiste peintre Asma Noui et le photographe «El

Woudjouh» qui propose un montage de portraits. La danse et la chorégraphie étaient également à l'honneur lors de cette «nuit blanche» avec des tableaux présentés par les danseurs contemporains Dalia et Chakir ou Abderezzak Chaouch, en plus d'une troupe de capoeira. La chorale Nagham, l'association de musique andalouse et haouzi «Ahl El Fen» ainsi qu'une troupe Aïssaoua de Médéa ont assuré le programme musicale de la soirée en plus du groupe hip hop Bled Wind et un trio de jeunes chanteuses de musique



Ph. > D. K.

kabyle. Une exposition de «recup'art», des petits récitals de musique châabi ainsi que l'exposition de photographies «7x7» étaient également proposés lors

de cet événement qui a commencé vers 18h00 et pris fin aux alentours de minuit. Cette «nuit blanche» du Bastion 23 constitue une action de promotion des jeunes talents et de la nouvelle scène algérienne dans sa diversité, en plus d'être une opération de mise en valeur de ce site historique et architectural, explique le directeur du centre, Boualem Bellachehab.

A. S./APS

21<sup>e</sup> Sila

## Quinze titres d'auteurs algériens publiés par un éditeur égyptien présents au Salon

L'éditeur égyptien «Dar El Ayn» s'est démarqué des autres éditeurs égyptiens et d'autres pays arabes participant au du 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila) par l'édition de plusieurs romans, nouvelles et recueils de poésie d'une quinzaine d'auteurs algériens. Cet éditeur propose aux visiteurs du Sila 2016 près de 650 titres différents, dont 150 nouvelles publications, majoritairement dédiées à la littérature, à la critique littéraire et aux recherches universitaires sur la littérature. Il se distingue, à ce 21<sup>e</sup> Sila, par un grand nombre de recueils de poésie d'auteurs algériens publiés en Egypte à l'instar de «*Moussb bilaoune Essalsal*» de Bouzid Harzallah, «*Oussalli ghorbati bidifaa erroukham*» de Smail Yabrir, «*Mayet, âla qayd el Facebook*» de Adel Sayad. L'éditeur propose également quelques nouveaux romans algériens dont «*Ne crois pas ce qui se dit*» de Amel Bachiri, «*Amine El Alouani*» de Fayçal Lahmar, «*Thouqoub zarqaa*» de El Khier Chouar, ou encore «*La mort à Oran*» du grand romancier Lahbib Sayeh en plus de la

traduction vers l'arabe du roman «*Les gens du parfum*» de Amine Zaoui. La nouvelle est également présente à travers, entre autres, «*Kafen el maout*» de Abderrezak Boukebbba. La directrice de cette maison d'édition fondée au Caire en 2000, Fatma El Boudi, n'hésite pas à qualifier les auteurs algériens qu'elle édite de «*grands noms de la littérature*». Elle souhaite les faire connaître auprès du jeune lectorat des pays arabes et promouvoir les auteurs du «*Maghreb dans les pays du Golfe et inversement*», ainsi qu'elle a confié à l'APS. De l'avis de Amine Zaoui, Dar El Ayn comptent parmi les «*éditeurs les plus en vue*» en Egypte, pays de grande tradition éditoriale, en raison de son «*travail de promotion*», notamment à travers une participation assidue aux grands Salons du livre au Moyen-Orient où elle contribue à mieux faire connaître la littérature algérienne en participant à son encre dans l'espace culturel arabophone, affirme le romancier. Renouant cette année avec la poésie après six ans d'absence, Adel Sayad explique avoir choisi

cette éditeur pour son «*professionnalisme*» et sa «*volonté d'impliquer l'auteur dans la chaîne de fabrication du livre*», en mettant à disposition une véritable «*machine de promotion*». Pour le poète, en plus de permettre une plus grande distribution de son œuvre dans tous les pays arabes, la maison d'édition Dar El Ayn lui offre l'opportunité d'une «*confrontation*» avec un lectorat «*plus large*» et «*plus diversifié*» et des critiques littéraires «*reconnus*». L'éditeur a commencé à s'intéresser aux auteurs algériens après une première participation au Sila, en 2011, et sa rencontre avec le poète Bouzid Harzallah, premier auteur algérien à être édité par Dar El Ayn. Sa directrice prédit un avenir prometteur à la coopération algéro-égyptienne dans le domaine de l'édition qui devrait connaître, selon elle, une «*grande évolution dans un proche avenir*», grâce, dit-elle, aux «*bonnes relations entre auteurs et éditeurs des deux pays, d'une part, et les deux ministères de la Culture, d'autre part*».

Anissa F./APS

## Béjaïa

## «Le porteur d'histoire» ouvre le 8<sup>e</sup> Festival international du théâtre

«*Le porteur d'histoire*» d'Alexis Michalik, récipiendaire de deux Molières (texte et mise en scène) en 2014, a ouvert dimanche soir au théâtre Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa le bal de la 8<sup>e</sup> édition du Festival international de la ville éponyme (FITB). La pièce, attendue avec enthousiasme et curiosité, a été à la hauteur de son retentissant succès en livrant, grâce à un jeu d'acteurs d'une extrême justesse, d'une mise en scène subtile et d'un texte mordant, un feuilleton littéraire à faire tourner la tête. Un feuilleton à la Dumas (du reste très présent dans les dialogues) qui fait la part belle à l'imagination et à l'imaginaire, et qui fait du récit, de la narration et du livre sa substance nourricière. «*Le porteur d'histoire*» est un patchwork, voire une succession de récits personnels ou collectifs sans liaison apparente, mais qui s'enchevêtrent délicatement pour former une œuvre compacte d'his-

toire prête à raconter pour dire que le cheminement d'une tranche de vie individuelle est une part non dite de l'histoire universelle. Prenant fait de la disparition légendaire d'une famille bourgeoise pendant la révolution française, Alexis Michalik invente un monde et des personnages dont les histoires particulières se recourent miraculeusement, en faisant fi et du temps et des espaces. L'Algérie, le Canada, la France, dans son coup de crayon, plutôt dans son geste, ne constituent qu'un seul et même territoire, reliés par des intrigues extravagantes qui se révèlent au bout du parcours, des compositions d'un trésor livresque enfoui dans un prosaïque cercueil. L'auteur a choyé manifestement les raccourcis pour soustraire son œuvre au risque de confusion avec l'histoire réelle ou avec les théories savantes de la sociologie. «*Mon monde est simple. La vie est un récit et des*

*émotions*», a-t-il tenu à souligner lors d'une conférence de presse, reconnaissant cependant la difficulté à en saisir le fil conducteur par les spectateurs distraits. La pièce est exigeante en termes de concentration, mais le public s'est laissé emporter par le jeu prenant des comédiens et leur performance, d'autant que parmi les membres de la troupe figurait une franco-algérienne, Farida Belkebla, originaire de la wilaya de Béjaïa, qui a été, à l'instar de tous ses pairs, époustouflante. «*Assayi farhegh*», (Aujourd'hui, je suis heureuse), répétait-elle, dans un kabyle approximatif, émue jusqu'aux larmes par l'accueil que le public lui a réservé, autant à elle et à ses camarades qu'à la pièce en général. Un grand moment de partage, qui imprime un début sur les chapeaux de roue à ce festival, qui compte à son répertoire une trentaine de pièces.

Racim C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger  
Jusqu'au 5 novembre (horaires : 10h-19h) :  
Stand des éditions Sedia, pavillon central :  
Vendredi 4 novembre à 16h : Omar Houache signera son livre *Citoyen, quelle langue parles-tu ? Je parle algérien !*

Projection films aux Issers  
L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.  
Du 20 octobre au 5 novembre :  
Projection du long métrage «*Zabana !*» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.  
Musée national du Bardo  
Jusqu'à la fin de l'année :  
Exposition «*L'Algérie dans la préhistoire. ? Recherches et découvertes récentes*».

Jusqu'au 9 novembre :  
Exposition italienne «*Fantaisies en soie*» à l'occasion de la semaine de la langue italienne dans le monde.

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)  
Aujourd'hui à 20h30 :  
Spectacle chorégraphique «*L'Algérie ma liberté*» par le Ballet national. Texte et mise en scène de M<sup>me</sup> Fatma-Zohra Namous Senoussi.

GALERIE DAR-EL-KENZ  
(LOT BOUCHAOU 2, N°325, CHÉRAGA, ALGER)

## Coup-franc direct

Pourquoi écarter les compétences locales ?

Par Mahfoud M.

On se rend compte, ces dernières années, que les clubs de la Ligue 1 se détournent vers les techniciens étrangers pour prendre en main leurs équipes premières. En effet, rares sont les présidents de clubs qui croient en les compétences locales. C'est devenu une mode pour certains clubs dits grands qui drainent de grandes foules, qu'il faut engager systématiquement un coach étranger plutôt que faire confiance à un entraîneur du cru. Pourquoi donc cette décision, alors que la FAF a mis le paquet pour former des compétences locales ? Pourquoi ne pas faire confiance à cet entraîneur local qui a besoin de s'exercer pour acquérir de l'expérience et lui préférer un étranger qui n'est pas sûr de réussir et qui a de grandes charges pour le club qui devra payer, en plus de son gros salaire, sa prise en charge et ce qui va avec. Les techniciens locaux ont des chances réduites d'être engagés et de prouver leurs compétences, alors que certains ont montré qu'ils pouvaient prétendre à mieux comme c'est le cas du coach Madoui qui, après avoir réussi l'exploit de décrocher la Ligue des champions d'Afrique, a rejoint l'Arabie saoudite où il monnaie son talent, alors que personne ne croyait en ses compétences chez nous, excepté le président Hemmar de la formation sétifienne.

M. M.

CS Constantine

### L'Espagnol Miguel-Angel Portugal Vicario engagé

LE TECHNICIEN espagnol Miguel-Angel Portugal Vicario est devenu le nouvel entraîneur du CS Constantine en remplacement du Franco-Portugais Didier Gomez, limogé, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football. L'ancien coach du Real Valladolid (Liga espagnole) a signé dans la soirée un contrat le liant avec le CSC pour une année renouvelable, précise la même source. Le club constantinois s'est tourné vers la piste du technicien ibérique après l'échec de l'engagement du

Belge Paul Put, parti à l'USM Alger, et dont le profil n'a pas fait l'unanimité au sein des dirigeants. Le CSC reste sur une défaite concédée vendredi dernier sur le terrain de l'Olympique Médéa (3-2) dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée. Miguel-Angel Portugal Vicario (60 ans) avait dirigé la saison dernière les Espagnols du Real Valladolid. Il compte également deux passages au Racing Santander (Espagne, 2006-2007 et 2009-2011). Côté palmarès, il avait emmené le Club Bolivar (Bolivie) au titre de champion en 2013.

Equipe nationale de Boxe (seniors)

### Béjaoui entraîneur par intérim

LA FÉDÉRATION algérienne de boxe a désigné Brahim Béjaoui en qualité d'entraîneur par intérim de l'équipe nationale de boxe (seniors), a-t-on appris auprès du président de l'instance fédérale lundi. Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau fédéral de la FAB, réunie sous la conduite de son président, Nabil Sadi, et en présence de l'ensemble de ses membres. «Nous avons décidé de confier les rênes de l'équipe nationale seniors à Brahim Béjaoui qui connaît très bien la maison. Il a accepté de travailler avec nous à titre de bénévole», a indiqué à l'APS, Nabil Sadi. Brahim Béjaoui occupe actuellement le poste de directeur des équipes nationales

(DEN) à la FAB. Il dirige également la sélection nationale militaire de boxe. Par ailleurs, le bureau fédéral a décidé également de mettre fin aux fonctions de l'actuel entraîneur national, Merchoud Behou et son adjoint, Boualem Ouadahi. Rabah Hamadache, membre du staff technique, a pris sa retraite. «Le nouvel entraîneur par intérim aura à choisir les membres de son staff technique pour mener à bien leur mission qui est, entre autres, la préparation de l'actuel groupe de boxeurs (24 pugilistes) aux prochains Jeux islamiques de Bakou en Azerbaïdjan et les Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne», a expliqué Nabil Sadi.

Championnat arabe de basket-ball dames (3x3)

### Le GS décroche le trophée

LES BASKETTEUSES algériennes du GS Pétroliers ont été sacrées championnes arabe des clubs de basket-ball (3x3), en s'imposant en finale face au Sporting (Egypte) sur le score de 14 à 13, lundi à Sharjah (Emirats arabes unis). C'est le deuxième trophée des Pétrolières cette saison après le titre de championnes arabe des clubs, remporté fin août en Jordanie. L'équipe du GS Pétroliers, composée des joueuses Belaidi, Taïbi, Isli et Meray, avait éliminé en 1/8<sup>e</sup> de finale l'autre représentant algérien dans cette compétition, à savoir l'OC Alger. La deuxième équipe du GS Pétroliers (Ikbal, Guerroumi, Madoui, Boushaki), a, de son côté, terminé à la troisième place après sa victoire face au Club féminin de Sharjah sur le score de 12 à 6. Organisée par le club féminin de Sharjah, en collaboration avec l'Union arabe de basket-ball et la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), sous le slogan «Nos objectifs dans le même panier», cette compétition a regroupé 13 équipes représentant 6 pays. Les clubs de Sharjah, Sporting (Egypte), GS Pétroliers et les Jordaniens d'El Fahisse et d'Orthodoxie, ont été représentés par deux équipes, alors que l'OC Alger, Habladja (Irak) et le club universitaire international du Liban, ont aligné une seule équipe. Le basket-ball à trois, communément appelé 3x3 est une variante du basket-ball, opposant deux équipes de trois joueurs au lieu de cinq, sur demi-terrain. Depuis 2012 la FIBA organise un championnat du Monde masculin et féminin de cette variante, qui est également inscrite au programme des Jeux olympiques de la jeunesse.

## Gorges Leekens, nouveau sélectionneur national «Ensemble on va aller en Russie...»

■ Le coach national, le Belge Gorges Leekens, était face à la presse hier à la salle des conférences du stade 5-Juillet pour donner un aperçu sur les objectifs qui lui ont été assignés par la FAF.

Par Mahfoud M.

Le successeur de Rajevac jouera d'abord sur les sentiments des Algériens en provoquant leur fibre nationaliste, affirmant qu'il demandera aux joueurs de jouer pour le drapeau. Tout en avouant qu'il n'était pas un magicien, Leekens affirmera qu'il veut qu'on dise de l'EN que c'est une bonne équipe et non seulement sur le plan technique. «On a une grande équipe, avec des joueurs motivés, on va tout faire pour être efficaces», expliquera le coach des Verts qui souhaite avoir une équipe avec un grand mental qui puisse réussir les défis qui l'attendent, notamment la qualification à la phase finale du Mondial russe. «Ensemble on va aller en Russie, on doit détester la défaite, je veux des gagnants», dira-t-il. Et puisqu'il a été engagé à un moment où la sélection nationale se prépare à jouer un match décisif face au Nigeria pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde, Leekens ne se dérobe pas en affirmant qu'il faudra jouer en bloc pour pouvoir revenir avec un bon résultat de Lagos. «J'arrive tard je sais, à 10 jours du match mais je suis travailleur», relèvera-t-il en se voulant rassurant.

Voulant sortir quelque peu du contexte de la conférence, il démentira les informations selon lesquelles il a préféré l'Algérie pour l'argent, avouant qu'il aurait pu dans ce cas atterrir au Qatar où il a reçu une bien meilleure

Le coach belge souhaite se qualifier au Mondial



Ph. > D. R.

offre, mais qu'il était venu ici pour pouvoir vivre un projet purement sportif. Il affirmera qu'il a été impressionné par le Centre de Sidi Moussa après l'avoir visité avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. Le sélectionneur des Verts donnera enfin la liste des convoqués pour le prochain match face aux Green Eagles du Nigeria, même si elle est incomplète puisqu'il s'agit uniquement de 18 joueurs professionnels qui seront complétés ensuite par cinq autres joueurs choisis parmi les éléments du championnat national, et ce, après la Super-coupe d'Algérie qui s'est jouée hier entre le MCA et l'USMA au stade Mustapha-Tchaker de Blida. On constate dans cette liste l'absence de

Bensebaïni et de Zeffane, alors que le Bordelais Ouanas a été sélectionné après avoir été qualifié par la FAF au lendemain du match face au Cameroun. Même s'il ne connaît pas encore les joueurs locaux, il affirmera qu'il attendra de les voir pour se faire une idée et ensuite en choisir quelques-uns, tout en ajoutant qu'ils auront leurs chances avec lui.

M. M.

**LES 18 JOUEURS CONVOQUÉS PAR LEEKENS :** M'bolhi, Mandi, Belkaroui, Medjani, Ghoulam, Cadamuro, Bentaleb, Guedioura, Taider, Abeid, Brahimi, Boudebouz, Feghouli, Ghezzal, Ounas, Mahrez, Slimani, Soudani.

## Coupe de la Confédération (finale/retour) TP Mazembe-MO Béjaïa Benmelouka absent à Lubumbashi

Le défenseur du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Ammar Benmelouka, suspendu pour cumul de cartons, sera contraint de rater la finale retour de la Coupe de la Confédération de football (CAF) le dimanche 6 novembre face au TP Mazembe (RD Congo) à Lubumbashi, a annoncé le club sur son site officiel lundi. Titulaire lors de la finale aller (1-1) disputée samedi dernier à Blida, Benmelouka a reçu son second carton jaune, synonyme de sus-

pension. En revanche, le club béjaïoui devra bénéficier des services de son défenseur central Adel Lakhdari, qui a purgé une suspension de deux matchs, suite à son expulsion lors de la demi-finale (aller) face aux Marocains du FUS Rabat (0-0) à Béjaïa. Le MOB s'envolera vendredi prochain pour Lubumbashi à bord d'un avion spécial. Les deux équipes se sont déjà ren-

contrées lors de la phase de poules de cette épreuve. Lors du match aller, MOB et Mazembe se sont quittés sur un nul vierge (0-0) avant que le vainqueur de la Ligue des champions 2015 ne l'emporte à Lubumbashi (1-0). La finale retour prévue au stade de Lubumbashi (14h30 algériennes) sera dirigée par l'arbitre sénégalais Malang Diedhiou.

Bordeaux

## Ounas absent contre Lorient

Le néo-international algérien des Girondins de Bordeaux, Adam Ounas, qui n'est pas encore fixé sur la durée de son indisponibilité après la blessure contractée dimanche contre Marseille (0-0), est suspendu pour la venue du FC Lorient, samedi pour le compte de la 12<sup>e</sup> journée du championnat de France de Ligue 1, rapporte lundi la presse locale.

Sorti à sa demande au Vélodrome dimanche soir en match de championnat de France contre Marseille, Adam Ounas a ressenti une «pointe aux quadriceps» et va passer des examens, selon le journal Sud-

Ouest. Le milieu de terrain algérien qui avait décidé de défendre les couleurs nationales après avoir évolué dans les sélections françaises de jeunes catégories, devrait figurer dans la liste des joueurs convoqués pour le déplacement des Verts à Uyo pour affronter le Nigeria le 12 novembre prochain en match de la deuxième journée des qualifications du mondial 2018. A l'issue de la première journée des qualifications, le Nigeria est leader du groupe B grâce à sa victoire contre la Zambie (2-1) à Ndola, devançant l'Algérie et le Cameroun qui avaient fait match nul (1-1).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Organisation de la coopération islamique

### Démission du secrétaire général

LE SECRÉTAIRE général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Saoudien Iyad Madani, a démissionné lundi, a annoncé l'Organisation.

A la tête de l'OCI depuis 2014, M. Madani «a démissionné pour des raisons de santé», a indiqué cette Organisation basée à Jeddah (ouest de l'Arabie saoudite) dans un communiqué.

Son départ intervient deux jours après une protestation officielle de l'Egypte contre lui pour des déclarations moquant le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

«Le secrétariat général de l'OCI saisit cette opportunité pour exprimer sa plus grande appréciation et son plus grand respect à tous les Etats membres», a poursuivi l'organisation, qui a nommé un ancien ministre saoudien des Affaires sociales, Youssef al-Utaymeen, pour remplacer M. Madani.

Ce dernier avait confondu le nom du président Sissi avec celui du chef d'Etat tunisien, Béji Caïd Essebsi, lors d'une conférence.

«M. le président Béji Caïd al-Sissi. Pardon, Essebsi. C'est une grande erreur. Je suis sûr que dans votre réfrigérateur il y a plus que de l'eau, votre excellence», avait-il alors dit au président tunisien.

Les remarques de M. Madani, constituent «une grave atteinte à l'encontre d'un membre fondateur de l'organisation et à ses dirigeants politiques», avait protesté samedi le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukry.

«De telles remarques vont à l'encontre des responsabilités et obligations incombant au poste de secrétaire général de l'Organisation (OCI), et affectent fondamentalement sa capacité à mener à bien ses obligations», avait-t-il ajouté.

M. Madani avait présenté ses excuses dans un communiqué en affirmant qu'il ne voulait pas «insulter les dirigeants égyptiens».

K. L.

## Inaugurée hier par le ministre des Transports

### La ligne ferroviaire Alger-Zéralda opérationnelle

FIN DE calvaire pour les habitants d'Alger Ouest. La ligne ferroviaire Alger-Zéralda via Birtouta est, désormais, opérationnelle. Inaugurée, hier, cette nouvelle ligne qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement ferroviaire de la région algéroise, permettra de se déplacer d'Alger-Centre vers Zéralda en 40 minutes seulement. D'habitude, les habitants de cette région de

la capitale passent plus d'une heure et demie pour rejoindre Alger-Centre par route, surtout durant les heures de pointe. A noter que cette extension servira cinq localités importantes de la région Alger Ouest, à savoir Tassala El Merdja, Sidi Abdallah et le nouveau pôle universitaire de Sidi Abdallah, Sidi Fredj et Zéralda.

R.N.

## Etats-Unis

### Plusieurs morts dans une collision entre un car scolaire et un bus

Un accident entre un car scolaire et un bus de la ville à Baltimore, dans l'est des Etats-Unis, a fait plusieurs morts, selon la police, les médias locaux faisant état de trois victimes.

«Je ne peux que confirmer qu'il y a bien des morts», a indiqué Niki Fennoy, de la police de Baltimore, cité par l'AFF, sans être encore en mesure de donner un bilan plus précis.

On ignorait si des enfants voyageaient déjà à bord du car scolaire au petit matin.

La chaîne locale WBAL faisait état de trois morts, en citant la police de Baltimore.

«On signale des blessures graves», a écrit l'attaché de presse de la police de Baltimore, T.J Smith, sur Twitter.

Agences

## 62e Anniversaire du 1er novembre 54



Djalou@hotmail.com

## Marché hebdomadaire d'Akbou

### Un présumé voleur lynché par des citoyens

■ Un présumé voleur a été lynché, voire tabassé par la foule, avant-hier matin au marché d'Akbou.

Par Hocine Cherfa

Selon une source locale, le mis en cause a été attrapé par un citoyen qui lui reprochait d'avoir «volé la somme de 20 millions de centimes appartenant à un éleveur ayant vendu sa vache au marché d'Akbou» avant d'ajouter que «cette personne est récidiviste». Le mis en cause répondant aux initiales M.F., âgé d'environ 43 ans et natif d'El-Kseur, a été déshabillé et lynché par des

citoyens chauffés à blanc avant d'être suspendu à un poteau au niveau du marché, le corps renversé. Il a été aspergé d'essence. «La police a eu beaucoup de difficultés pour intervenir et convaincre la foule d'environ 600 personnes de le libérer», comme l'a reconnu hier Abdallah Bennacer, chef de sûreté de wilaya sur radio Soummam. Le présumé malfaiteur a été évacué par une ambulance de la Protection civile vers l'hôpital Akloul-Ali d'Akbou dans un état

très grave, selon un responsable de la Protection civile. «Une fois la tension retombée, les négociations menées par les policiers avec la foule constituée de citoyens et commerçants ont abouti», a ajouté le responsable de la police de Béjaïa. L'auteur du vol a été gardé en observation à l'hôpital et une enquête a été ouverte par la police. «Les auteurs du lynchage du présumé malfaiteur seront poursuivis en justice», a affirmé le chef de sûreté de wilaya. H.C.

## Boussaâda

### «Le papillon», ouverture d'un atelier de reproduction des toiles de Dinet

UN ATELIER de reproduction de six toiles du peintre Etienne Nasreddine Dinet (1861-1929), baptisé «Sur la trace du papillon», a été ouvert hier au musée national Etienne-Dinet de la ville de Boussaâda (M'sila), a-t-on constaté.

Devant se poursuivre, tout au long du mois de novembre, l'atelier permettra de reproduire les différents thèmes traités dans les œuvres artistiques de Dinet particulièrement celles ayant trait à la vie socioculturelle de la cité du bonheur, immortalisés par l'artiste de Boussaâda, a précisé à l'APS le conservateur du musée Rabeh Dhrif.

Des toiles jamais reproduites seront «le sujet» de cet atelier, a détaillé le conservateur, soulignant que c'est pour la première fois que le public accompagnera les artistes le long du processus de reproduction des

tableaux. Il a ajouté que «l'atelier en live» permettra au public d'accéder aux coulisses de la créativité artistique et de se familiariser avec les différentes étapes précédant la présentation d'une œuvre d'art finalisée.

M. Dhrif a encore détaillé que le baptême de l'atelier «Sur la trace du papillon» est en référence à la raison qui a conduit Dinet en 1884 à Boussaâda, dans un premier voyage à la recherche d'un papillon rare dans une région connue par sa biodiversité des plus riches.

Le musée national Etienne-Dinet de Boussaâda a restitué, au début de l'an 2000, onze toiles signées par ce peintre orientaliste, et qui sont actuellement exposées au musée public national du Bardo, à Alger, a-t-on encore noté.

Alphonse Etienne Dinet, devenu

Nasredine Dinet après sa conversion à l'Islam est né le 28 mars 1861 à Paris (France) et décédé le 24 décembre 1929 dans la même ville, est un peintre orientaliste français. En 1884, Dinet fait son premier voyage dans le Sud algérien avec une équipe de savants entomologistes, dans la région de Boussaâda.

L'année suivante, un second voyage le conduit à Laghouat et à la région du M'zab, avant de s'installer définitivement à Boussaâda en 1905. Il parcourt le désert et se familiarise avec les tribus nomades et bédouines, découvrant la tradition arabo-berbère qu'il reflétait à travers ses œuvres artistiques.

Le musée national de Boussaâda a été créé et dédié à sa mémoire et à son œuvre en 1993.